

## Pour attirer l'attention sur sa situation, l'industrie de l'événementiel lance la « Nuit de la Lumière »

**Author :** Thierry

**Categories :** Our News

**Date :** 19-06-2020

Pendant la « [Nuit de la Lumière](#) », le soir du 22 juin 2020, de 22h00 à minuit, les entreprises concernées du secteur de l'événementiel et des lieux de manifestation à travers toute la Suisse éclaireront de manière solidaire leurs bâtiments ou un bâtiment de leur région ou de leur ville avec un éclairage rouge pour attirer l'attention sur la situation difficile du secteur de l'événementiel. Cette action prend son inspiration dans la campagne « Nuit de la Lumière » lancée par [l'industrie en Allemagne](#).

### Une situation économique dramatique

Depuis le confinement, l'industrie de l'événementiel ne réalise plus de chiffre d'affaires. Contrairement aux industries manufacturières, le chiffre d'affaires perdu ne peut pas être compensé et rien ne peut être produit « en stock » ; la plupart des entreprises de l'industrie sont des prestataires de services. Selon les statistiques culturelles fédérales, plus de 275 000 personnes étaient employées dans l'industrie culturelle et créative en 2013 dans environ 71 000 entreprises. Cela représente plus de 10,9 % de toutes les entreprises et la part des employés dans l'économie suisse de 5,5 % est comparable à la part de la finance ou du tourisme.

L'industrie culturelle et créative génère un chiffre d'affaires total d'environ 70 milliards de francs suisses et génère ainsi une énorme valeur ajoutée directe et indirecte. Même si une forte demande devait s'installer après la fin de la crise, il ne sera plus possible de compenser les pertes subies. Les premières analyses montrent une perte de 80 à 100 % du chiffre d'affaires pour la période allant de mars à au moins août, mais plus probablement jusqu'en septembre ou octobre. Il en résulte un risque aigu d'insolvabilité pour l'ensemble du secteur. Il est important d'attirer l'attention du public sur le secteur de l'événementiel, particulièrement touché.

### Préparer la rentrée de septembre

Malgré les premières assurances du Conseil fédéral, en particulier les PME et les indépendants de la branche se sentent aujourd'hui abandonnés. La suppression du chômage partiel pour les personnes qui se trouvent dans une situation similaire à celle des employeurs et les changements au niveau de l'allocation pour perte de gain des indépendants aggravent sensiblement les perspectives de ces acteurs. Le secteur culturel est constitué en grande partie de petites et très petites entreprises gérées par leurs propriétaires ainsi que

d'indépendants. Dans ce cas, il est urgent de poursuivre l'aide jusqu'au fonctionnement normal.

L'ensemble du secteur exige également une plus grande sécurité de planification pour la période après le 1er septembre 2020 et une prise de conscience des horizons temporels dans le secteur de l'événementiel. Il faudra des mois avant que l'industrie culturelle ne revienne à la normale. La normalité ne peut pas non plus être atteinte par une décision officielle d'une semaine à l'autre. Dans notre industrie mondialisée, selon l'acteur concerné, le délai de réalisation d'un nouveau projet est de 4 à 8 mois jusqu'à ce que la vitesse de croisière soit atteinte.